



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION

28^e Critérium de GOLF de la LIGUE OUEST

**Samedi 30 mars 2019 - Les Abers
Plouarzel (Finistère)**

Annexe : Plan d'accès

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de printemps 2019 de la ligue Ouest se déroulera le samedi 30 mars 2019 sur le golf des Abers - Kerhoaden - 29810 Plouarzel

Cette rencontre est sélective pour le championnat national FCD 2020.

(Le règlement de la phase de ligue sélective pour le championnat est disponible sur le site de la ligue).

Cette note précise l'organisation de cette compétition ouverte à tous les licenciés de la FCD.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) **Club Organisateur : MARINE Brest**

Contact : David KROLIKOWSKI - Mail : golf@golfmarinebrest.fr

Conseiller technique sportif : Christian HAMEL (Tél : 02 99 52 17 97 - Mob : 06 51 63 31 18 -
Mail : ctr.lo.fcd@free.fr)

b) **Règlement général :**

Cette rencontre se disputera en formule stableford conformément aux règles de jeu de la FFGolf.

c) **Règlement particulier de la compétition :**

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2018-2019 et de la licence FFGolf 2019 (certificat médical d'aptitude enregistré).

L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite. (Nombre maximum de participants à la compétition : 80).

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur le parcours de 18 trous du golf des Abers - Kerhoaden - 29810 Plouarzel
<http://www.golf-armorique.com/golf-des-abers.aspx>

Le golf nous accorde, aux seuls participants du criterium, un tarif réduit de **29.00 €** pour une reconnaissance du parcours le vendredi 29 mars.

Article 3 - Formule de la compétition

L'épreuve se jouera en stableford.

Hommes : 1^{ère} série (0 à 18), 2^{ème} série (18,1 à 35,9), 3^{ème} série (36 à NC). Les départs se feront des boules blanches pour la première série, des jaunes pour les autres.

Dames : 1^{ère} série (0 à 20) départ des boules bleues, 2^{ème} série (20,1 à NC) départ des boules rouges.

Départ à **9h** en shot gun.

Rassemblement à **08h30**, devant le club-house.

Article 4 - Classements

Classement individuel par séries en brut et en net.

Classement par équipes (3 joueurs) en brut + net, au cumul des 3 cartes, les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30.

Article 5 - Composition des équipes

Équipes de 3 joueurs, joueuses ou mixtes, index 0 à 53,5.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Accueil :

A partir de 8h00 au golf des Abers.

b) Restauration :

Au restaurant du golf vers 14h00.

c) Arbitrage :

Par le conseiller technique.

d) Récompenses :

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue de la compétition.

e) Santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2018-2019 et FFG 2019 pour la compétition (article 1).

b) Engagement :

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le **samedi 23 mars**.

c) Frais de participation :

- 35,00 € par joueur
- 21,00 € par accompagnateur

Le golf accorde à nos compétiteurs un tarif de green fee à 29,00 € pour une reconnaissance le vendredi 29 mars.

La ligue soutient cette manifestation en accordant une aide de **15 euros** par joueur.

Attention : L'inscription se faisant par SYGEMA, les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue. Une facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

d) Financement :

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

e) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sorties des véhicules du club.)

f) Fiche bilan et compte rendu :

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

Le représentant de la ligue Ouest adressera un compte rendu succinct de la manifestation au secrétariat de la ligue. En l'absence de celui-ci, le CTS effectuera le CR.

g) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de Golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest
En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la ligue Ouest
- Trésorier général de la ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- Conseiller Technique Sportif golf de la ligue

ANNEXE

Plan d'accès

CRITÉRIUM DE GOLF DE LA LIGUE OUEST

Samedi 29 mars 2019

Golf des Abers
Kerhoaden
29810 Plouarzel

Tel : 02 98 89 68 33

Site web: <http://www.golf-armorique.com/golf-des-abers.aspx>

